

Doris Leuthard met en consultation un projet attendu d'ouverture du marché de l'électricité

VENT DE LIBÉRALISATION

« PHILIPPE CASTELLA

Electricité » Doris Leuthard a ouvert hier son dernier grand chantier, mais c'est sa ou son successeur qui va devoir l'achever. La conseillère fédérale en partance a mis en consultation un projet de libéralisation complète du marché de l'électricité.

Le peuple suisse avait dit non à 52,6% à un projet similaire en 2002. Mais pour la démocrate-chrétienne, la situation a changé aujourd'hui, avec un marché européen qui s'est entièrement libéralisé et un marché suisse qui l'est déjà pour les gros consommateurs (plus de 100 000 kWh par an), et ce depuis 2009: «Il y a une inégalité de traitement si 34 000 entreprises sont sur le marché libre et toutes les autres subissent le monopole», avance l'Argovienne. Et cela avec des différences de prix pouvant aller du simple au double.

Davantage de choix

Autre paradoxe selon Doris Leuthard: alors que 99% des consommateurs finaux sont aujourd'hui des clients captifs, cinq sixièmes de l'électricité consommée en Suisse sont déjà acquis sur le marché libre. Une libéralisation devrait aussi permettre de mieux intégrer les installations individuelles (panneaux solaires, biomasse, etc.), sur le marché.

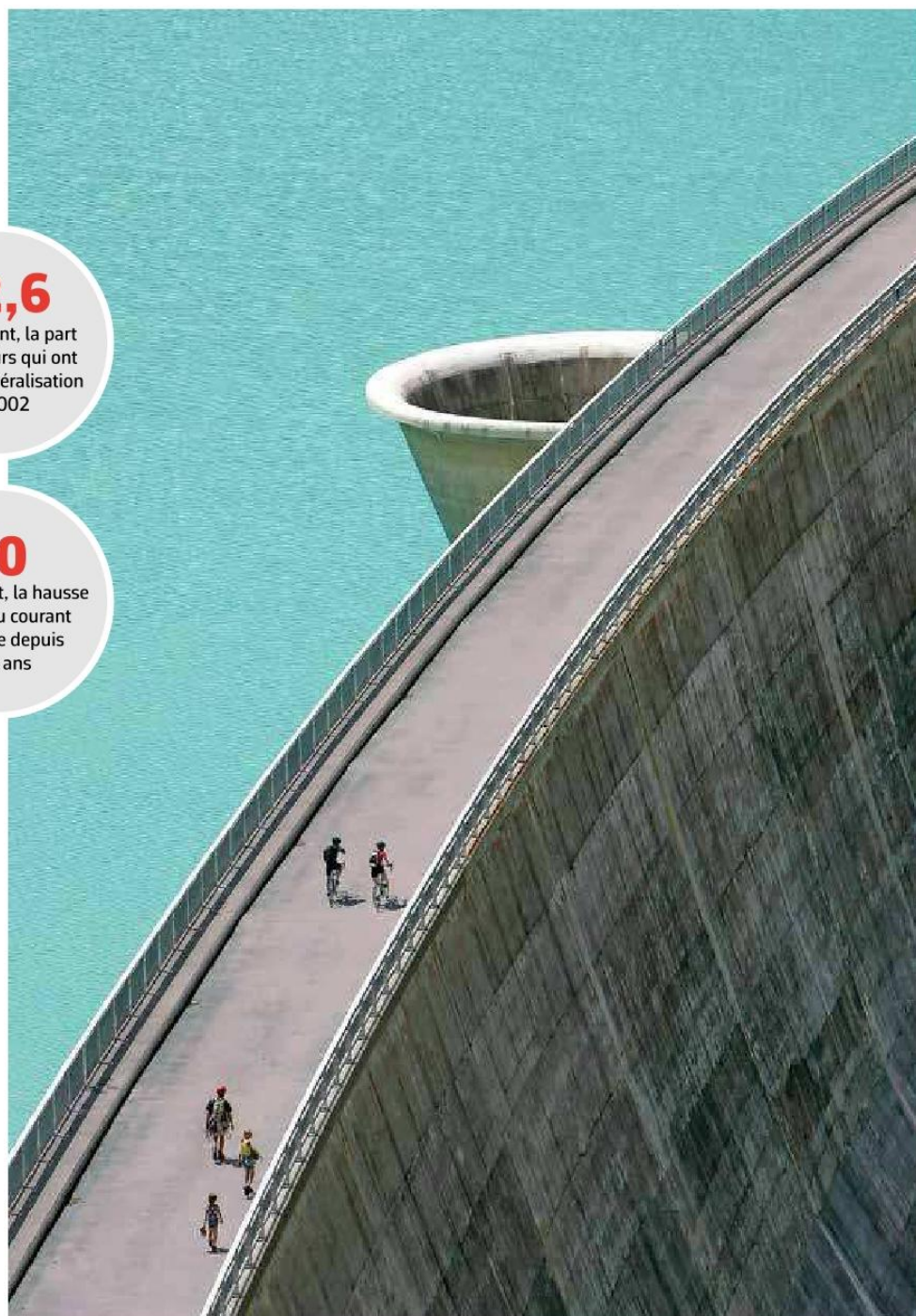
Et les consommateurs, vont-ils s'y retrouver? «Oui, car ils pourront faire un choix et pas uniquement en fonction du prix», soutient la ministre de

52,6

En pour cent, la part des électeurs qui ont refusé la libéralisation en 2002

40

En pour cent, la hausse des prix du courant électrique depuis deux ans



Le marché suisse de l'électricité est déjà libéralisé pour les gros consommateurs. Keystone

l'Énergie. «Vous pourrez choisir de vous fournir uniquement en courant hydroélectrique ou photovoltaïque, ou alors en courant produit dans votre canton. Cette diversité des produits n'est pas là aujourd'hui et on l'aura à l'avenir.» Question tarifs en revanche, elle ne fait aucune promesse: «C'est le marché qui décidera. La révision n'a toutefois pas en soi pourbut de faire baisser les prix.»

Un signal vers Bruxelles?

Quant au risque de déferlement de courant très bon marché européen, mais d'origine sale comme le charbon allemand, il est inexistant, selon Doris Leuthard: «Il n'y a pas d'ouverture vers le marché européen. Cela nécessite un accord bilatéral qui lui-même dépend de la signature d'abord d'un accord-cadre institutionnel.»

Reste que la libéralisation du marché suisse est un préalable à un tel accord bilatéral et qu'elle est réclamée par l'UE depuis longtemps. Alors que les négociations sur un accord-cadre se crispent avec Bruxelles, cette mise en consultation apparaît comme un signal de la bonne volonté suisse avec un timing fort opportun. Doris Leuthard s'en défend pourtant: «Il était prévu de lancer ce projet de toute façon.»

Plusieurs garde-fous

Ce projet de libéralisation prévoit tout de même quelques garde-fous. D'abord, les clients qui souhaitent rester dans l'approvisionnement de base actuel auprès de leur opérateur régional, pourront le faire. Ils recevront alors par défaut exclusivement de l'électricité suisse, dont une part minimale devra être produite à partir d'énergies renouvelables. Le Conseil fédéral voit là une manière de consolider la force hydraulique suisse.

Pour ce qui est de la sécurité de l'approvisionnement, elle est garantie jusqu'en 2025 au moins, plaide le Conseil fédéral. Et la situation sera ré-examinée tous les deux ans. Le gouvernement se veut aussi rassurant parce que la donne a changé sur les marchés. Depuis le plancher historique d'il y a deux ans, les prix du courant sont remontés d'environ 40%. Cela permet à la plupart des centrales hydroélectriques de couvrir leurs coûts de revient, et même de dégager des bénéfices en vue de futurs investissements.



«La révision n'a pas pour but de faire baisser les prix»

Doris Leuthard

Le projet de loi prévoit en sus la création d'une réserve de stockage pour les situations extrêmes, imprévisibles. De telles réserves existent déjà pour l'huile de chauffage, l'essence, les denrées alimentaires et les médicaments.

Autre garde-fou prévu, cette libéralisation ne concerne que le courant électrique, le réseau restant, lui, sous le régime du monopole. Les tarifs d'utilisation du réseau vont toutefois devoir être adaptés à la nouvelle donne. »

COMMENTAIRE

Un cadeau d'adieu empoisonné

C'est un cadeau d'adieu empoisonné que Doris Leuthard offre à son successeur à la tête du Département de l'énergie. Son prédécesseur Moritz Leuenberger s'était déjà cassé les dents sur un projet similaire en 2002. La démocrate-chrétienne a habilement retardé ce projet jusqu'à la veille de son départ.

C'est un dossier délicat, car il s'agit de la libéralisation d'un bien de première nécessité. Les expériences réalisées jusqu'ici sont contrastées parce qu'elles ont conduit à une grande volatilité des prix et à l'abandon de nombreux projets d'envergure, faisant planer la menace d'une pénurie à long terme.

Pour qu'une telle libéralisation aboutisse, il faudra convaincre les Suisses que cette menace n'existe pas et que l'ouverture ne menace pas non plus les ambitieux objectifs de la stratégie énergétique en matière de développement des énergies renouvelables.

Par ailleurs, c'est un dossier qui cultive les paradoxes. Il suffit de voir les circonvolutions hier de la gauche europhile pour combattre une ouverture que Bruxelles réclame, et la gêne de l'UDC qui se retrouve pour une fois dans le même camp que sa cible préférée.

Paradoxe aussi de parler de libéralisation alors que près de 90% des opérateurs sont en main de collectives publiques. Des géants tels que Romande Energie, BKW ou Groupe E se goinfrent d'ailleurs en rachetant toutes les entreprises d'électriciens qui leur passent sous la main en Suisse romande. Si bien que c'est peut-être l'Etat qui vous a vendu votre télé ou refait votre installation lumineuse.

Bref, le successeur de Doris Leuthard à la tête du département serait bien inspiré d'hériter aussi de sa force de conviction et de sa grinta.

PHILIPPE CASTELLA

DES CRAINTES ET DES ESPOIRS

A gauche de l'échiquier politique, la révision est critiquée pour son excès de libéralisme. La droite applaudit du bout des doigts. Les fournisseurs sont mitigés.

Robert Cramer Conseiller aux Etats (verts, GE): «Je suis opposé à cette ouverture du marché. Les petits consommateurs n'ont pas grand-chose à gagner, tout au plus quelques centimes. Or, ces centimes font la différence pour les compagnies de distribution, comme les Services industriels de la ville de Genève, pour développer des énergies qui favorisent les intérêts de la collectivité.»

Roger Nordmann Conseiller national (ps, VD): «Une plus grande dose de libéralisme conduira nécessairement à plus de problèmes, comme le démontre la pseudo-concurrence que se livrent les caisses-maladie, lesquelles proposent, *in fine*, le même produit.»

Pierre-André Page Conseiller national (udc, FR): «On doit libéraliser le marché afin d'éliminer la distorsion de concurrence entre gros et petits consommateurs. Le petit doit pouvoir

s'approvisionner chez BKW si le courant est moins cher qu'à Groupe E. Quant aux propriétaires des barrages suisses, nous les avons entendus. Ils doivent s'adapter pour rester compétitifs.»

Michaël Girod Porte-parole du PDC, en faveur de l'ouverture du marché, non sans conditions: «La sécurité d'approvisionnement doit être garantie. Cette évolution ne doit en outre pas conduire à une discrimination des régions de montagne et périphériques. Elle ne doit pas non plus freiner le développement des énergies renouvelables.»

Jacques Bourgeois Le conseiller national PLR se dit satisfait: «L'ouverture du marché élimine la distorsion de concurrence entre les acteurs du marché libre et ceux du marché régulé. Elle contribue en outre à encourager le courant vert indigène, dont l'hydraulique.»

Tobias Habegger porte-parole de BKW (fournisseur d'électricité zone Berne, Jura et une partie du canton de Neuchâtel): «BKW s'est toujours prononcé pour une libéralisation. Celle-ci

veut faciliter une plus grande transparence ainsi qu'une liberté de choix pour les petits consommateurs.»

Pierre Oberson Secrétaire général de Groupe E (fournisseur d'électricité à 400 000 habitants dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Berne): «Nous nous attendons à ce que cette ouverture totale du marché de l'électricité apporte une pression supplémentaire sur nos marges. En outre, si un nombre important de petits clients accèdent au marché libre, il y a un risque de ne pas pouvoir couvrir entièrement les coûts de la production hydraulique à des périodes où les prix de marché sont inférieurs aux coûts de production.»

Lauriane Altwegg Responsable environnement à la Fédération romande des consommateurs (FRC): «Ne touchant que la partie «énergie» de la facture d'électricité, cette révision ne révolutionnera pas le budget des ménages. Toutefois, la libéralisation partielle actuelle est source de distorsions importantes qui desservent autant les petits clients que certaines entreprises.» » PAS/PBO